

# Fiche Signalétique

## DRAGNET® FT EMULSIFIABLE CONCENTRATE

N° FTSS : 1677-A  
Date de révision: 2014-02-21  
Version 1.04



Cette fiche a été préparée pour répondre aux US OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200 et du Canada sur les matières dangereuses au travail (SIMDUT) exigences.

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

<b>Nom du produit</b>	DRAGNET® FT EMULSIFIABLE CONCENTRATE
<b>Code du produit</b>	1677
<b>Ingrédient(s) actif(s)</b>	Perméthrine
<b>Autre Nom Commercial</b>	Dragnet®
<b>Synonymes</b>	FMC 33297; 3-phenoxybenzyl (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate; (3-phenoxyphenyl)methyl 3-(2,2-dichloroethenyl)-2,2-dimethylcyclopropanecarboxylate
<b>Famille chimique</b>	Pesticides pyréthroides
<b>Utilisation recommandée</b>	Insecticide
<b>Fabricant</b>	<b>Numéro de téléphone d'appel d'urgence</b>
FMC CORPORATION Agricultural Chemicals Group 1735 Market Street Philadelphia, PA 19103 Information General: Téléphone: (215) 299-6000 Courriel: msdsinfo@fmc.com	Urgences médicales : 800-331-3148 (États-Unis et Canada) 651-632-6793 (Tous les autres pays; à frais virés)  Pour toute urgence de type fuite, incendie, déversement ou accident, appeler : 800-424-9300 (CHEMTREC – États-Unis) (703)-527-3887 (CHEMTREC – PCV – Reste du monde)

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>Aspect</b>	ambre liquide
<b>État physique</b>	Liquide
<b>Odeur</b>	Hydrocarbures faibles
<b>Dangers physiques</b>	
<b>Indice d'inflammabilité</b>	Liquide combustible
<b>Effets potentiels sur la santé</b>	
<b>Effets aigus</b>	
<b>Yeux</b>	Peut provoquer une irritation légère.
<b>Peau</b>	La substance peut provoquer une légère irritation de la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>Inhalation</b>	Peut irriter l'appareil respiratoire. Peut causer des effets supplémentaires, comme indiqué sous la rubrique « Ingestion ».

**Ingestion**

Nocif en cas d'ingestion. Aspiration potentielle en cas d'ingestion. Risque de dépression du système nerveux central. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

**Effets chroniques**

On s'attend à ce que les effets soient semblables à ceux observés lors d'une toxicité aiguë. Chronic exposure to solvents may cause headaches, dizziness, loss of sensations or feelings (such as numbness), and liver and kidney damage.

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

**Composants dangereux**

Nom Chimique	No. CAS	% en poids
Permethrin	52645-53-1	36.8
White spirit	8052-41-3	10-30

### 4. PREMIERS SOINS

**Contact avec les yeux**

Maintenez les yeux ouverts et rincez-les doucement, avec précaution, avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Appelez immédiatement un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils de traitement.

**Contact avec la peau**

Enlevez les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Appelez un centre antipoison ou un médecin pour des conseils de traitement.

**Inhalation**

Déplacer la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, veuillez appeler le 911 (aux Etats-Unis et au Canada) ou une ambulance, effectuez ensuite une respiration artificielle, de préférence une bouche-à-bouche, si possible. Appelez immédiatement un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils de traitement.

**Ingestion**

Appelez un centre antipoison ou un médecin immédiatement. Il ne faut pas induire le vomissement à moins que vous ne receviez cette consigne d'un médecin ou du centre antipoison. Ne donnez pas un liquide à boire à la personne. Il ne faut rien mettre dans la bouche d'une personne inconsciente et il ne faut pas la faire vomir non plus.

**Avis aux médecins**

Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Ce produit est un pyréthrianoïde. Si des grandes quantités ont été ingérées, l'estomac et les intestins doivent être évacués. Le traitement est symptomatique et consiste en un traitement de soutien. Huiles digestibles ou l'alcool peuvent augmenter l'absorption et doivent donc être évités.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Indice d'inflammabilité**

Liquide combustible

**Point d'éclair**

42 °C / 108 °F

**Sensibilité à un choc mécanique**

sans objet

**Sensibilité à une décharge statique**

Sans objet

**Moyen d'extinction approprié**

Mousse. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Poudre chimique d'extinction. Eau pulvérisée ou en brouillard.

**Équipement de protection et précautions pour les pompiers** Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets. Isoler la zone des flammes. Évaluez le vent dans le dos pour les pompiers.

**NFPA**

**Danger pour la santé** 1  
**Inflammabilité** 2  
**Stabilité** 0

Dangers  
physico-chimiques**6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

<b>Précautions individuelles</b>	Isolez la zone et y mettez un panneau d'avertissement. Enlever toute source d'inflammation. Porter des vêtements de protection, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage appropriés. Équipement de protection individuel, voir section 8.
<b>Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Éloignez les gens et les animaux du déversement ou de la fuite et de la zone sous le vent par rapport à la fuite. Maintenir le produit à distance des lacs, ruisseaux, mares et égouts.
<b>Méthodes de confinement</b>	Endiguez pour empêcher le ruissellement. Laisser la substance s'évaporer.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Nettoyez et neutralisez la zone de déversement, les outils et les équipements en lavant avec de l'eau de javel et du savon. Absorbent l'eau de rinçage et ajoutez-la aux déchets déjà recueillis. Les déchets doivent être classés et étiquetés avant leur recyclage ou leur élimination. Éliminez les déchets tel qu'il est indiqué dans la section 13.
<b>Autre</b>	Pour des consignes additionnelles concernant le nettoyage, appelez le service d'assistance téléphonique de FMC dont les coordonnées sont données à la section 1, « Identification du produit et de l'entreprise » ci-dessus.

**7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

<b>Manipulation</b>	Ne pas contaminer d'autres pesticides et engrais, l'eau, la nourriture ou les aliments pour animaux pendant le stockage ou l'élimination.
<b>Entreposage</b>	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Tenir hors de la portée des enfants et des animaux. Stocker uniquement dans les contenants d'origine. Conserver à une température supérieure à 40 °C.

**8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Directives au sujet de l'exposition

Nom Chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH	Mexique
White spirit 8052-41-3	TWA: 100 ppm	TWA: 500 ppm TWA: 2900 mg/m <sup>3</sup>	IDLH: 20000 mg/m <sup>3</sup> TWA: 350 mg/m <sup>3</sup> Ceiling: 1800 mg/m <sup>3</sup>	Mexico: TWA 100 ppm Mexico: TWA 523 mg/m <sup>3</sup> Mexico: STEL 200 ppm Mexico: STEL 1050 mg/m <sup>3</sup>
Nom Chimique	British Columbia	Quebec	Ontario TWAEV	Alberta
White spirit 8052-41-3	TWA: 290 mg/m <sup>3</sup> STEL: 580 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 100 ppm TWA: 525 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 525 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 100 ppm TWA: 572 mg/m <sup>3</sup>

Contrôles d'exposition professionnelle

<b>Mesures d'ordre technique</b>	Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Lorsque vous travaillez dans des endroits confinés (par exemple, des réservoirs, conteneurs, etc.) assurez-vous qu'il y a une source d'air pour la respiration et portez l'équipement recommandé.
----------------------------------	---

Équipement de protection individuelle

<b>Information générale</b>	Si le produit est utilisé dans des mélanges, il est recommandé de contacter les fournisseurs d'équipements de protection appropriés. Ces recommandations s'appliquent au produit sous sa forme commercialisée.
<b>Protection respiratoire</b>	Pour se protéger des expositions par la poussière, les éclaboussures ou par pulvérisation, veuillez utiliser un masque à filtre.

<b>Protection du visage/des yeux</b>	En cas de risque d'exposition par la poussière, d'éclaboussement, de brume ou de pulvérisation, utiliser des lunettes de protection chimique ou un écran facial.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, des chaussures et des gants.
<b>Protection des mains</b>	Gants de protection
<b>Mesures d'hygiène</b>	De l'eau propre doit être disponible pour lavage en cas de contamination au niveau des yeux et de la peau. Laver la peau avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou de fumer. Prendre un bain ou une douche à la fin du travail. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Il ne faut pas laver les vêtements de travail avec les vêtements de la maison.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base

<b>Aspect</b>	ambre liquide
<b>Couleur</b>	ambre
<b>État physique</b>	Liquide
<b>Odeur</b>	Hydrocarbures faibles
<b>pH</b>	7.5 @ 20 °C (5 % solution) (en solution aqueuse)
<b>Point/intervalle de fusion</b>	Pas d'information disponible
<b>Point de congélation</b>	Pas d'information disponible
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	sans objet
<b>Point d'éclair</b>	42 °C / 108 °F
<b>Taux d'évaporation</b>	sans objet
<b>Indice d'inflammabilité</b>	Liquide combustible
<b>Pression de vapeur</b>	Pas d'information disponible
<b>Densité gazeuse</b>	Pas d'information disponible
<b>Densité</b>	8.66 lb/gal
<b>Densité</b>	1.039 @ 20 °C
<b>Solubilité dans l'eau</b>	émulsionne
<b>Pourcentage de matières volatiles</b>	Pas d'information disponible
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>	sans objet
<b>Viscosité</b>	Pas d'information disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Stabilité</b>	Stable.
<b>Conditions à éviter</b>	La chaleur excessive, Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Chlore, Chlorure d'hydrogène, Oxydes de carbone, Aldéhydes.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Effets aigus

#### Toxicité aiguë

Des doses toxiques élevées du produit préparé administrées aux animaux de laboratoire ont produit des effets sur le système nerveux central avec des symptômes comprenant l'hypersensibilité au toucher et au son, des tremblements et des convulsions cloniques. Chez les animaux, la surexposition par inhalation a également produit des symptômes tels que le plissement des yeux, la respiration irrégulière et sifflante et l'ataxie.

<b>Contact avec les yeux</b>	Peu ou non irritant (lapin).
<b>Contact avec la peau</b>	Peu ou non irritant (lapin).
<b>Ingestion</b>	Aspiration potentielle en cas d'ingestion. L'aspiration peut provoquer un oedème pulmonaire et une pneumonite.

<b>Inhalation</b>	L'inhalation des vapeurs du solvant peut causer des étourdissements, des troubles de la vision, de la somnolence, des irritations des voies respiratoires, des yeux, de la peau et des muqueuses .
<b>DL50 épidermique</b>	> 2,000 mg/kg (lapin)
<b>DL50 orale</b>	998 mg/kg (rat)
<b>CL50 par inhalation:</b>	> 4.3 mg/L 4 heures (rat)
<b>Sensibilisation</b>	Produit sensibilisant
<b><u>Effets chroniques</u></b>	
<b>Toxicité chronique</b>	On s'attend à ce que les effets soient semblables à ceux observés lors d'une toxicité aiguë. Chronic exposure to solvents may cause headaches, dizziness, loss of sensations or feelings (such as numbness), and liver and kidney damage.
<b>Cancérogénicité</b>	Non reconnu comme cancérogène par les organismes de recherche (IARC, NTP, OSHA, ACGIH).
<b>Mutagénicité</b>	Permethrine: N'a pas montré d'effets mutagènes lors des expérimentations animales.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Permethrine: Pas de toxicité pour la reproduction.
<b>Effets neurologiques</b>	Permethrine: Les signes cliniques de neurotoxicité incluent l'activité motrice et le saignement occulte altéré en absence des histopathologique
<b>Toxicité pour le développement</b>	Permethrine: Absence de tératogénicité chez les animaux.
<b>Effets sur l'organe-cible</b>	Permethrine: Études d'alimentation chez les animaux à long terme ont entraîné l'augmentation du poids des reins et du foie, l'induction du système enzymatique du foie métabolisant les médicaments, et les changements histopathologiques des poumons et du foie.

Nom Chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA	NIOSH - organes cibles
White spirit					eyes,CNS,respiratory system,skin,kidneys

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Permethrin (52645-53-1)				
Ingrédient(s) actif(s)	Duration	Espèce	Value	Unités
Permethrin	CL50	aquatic arthropods	0.02 - 7.6	µg/L
	CL50	Poissons	0.05 - 315	µg/L
	DL50 orale	Colin de Virginie	>5200	mg/kg
	DL50 orale	Mallard duck	>5200	mg/kg
	DL50	Bee	0.026 - 0.17	µg/abeille

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Secret industriel				380: 48 h Daphnia magna mg/L EC50

### Devenir Dans l'environnement

Permethrin (52645-53-1)		
Ingrédient(s) actif(s)	Type d'essai	Résultat
Permethrin	Coefficient de bioconcentration (BCF) Lepomis macrochirus (Bluefill sunfish)	535
	Demi-vie dans le so	~30 days
	log Pow	6.1

	Mobilité dans le sol	Not expected to reach groundwater
	Stabilité dans l'eau	Stable to hydrolysis over a wide range of pH values.

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

<b>Méthodes d'élimination</b>	L'élimination inadéquate de l'excès de pesticides, de mélange de pulvérisateur ou de l'eau de rinçage est interdite. Si ces déchets ne peuvent pas être éliminés selon les instructions contenues sur l'étiquette, veuillez communiquer avec les autorités concernées pour des conseils.
<b>Emballages contaminés</b>	Mettez au rebut les contenants selon les règlements locaux, fédéraux et provinciaux. Rappelez-vous à l'étiquette du contenant qui contient des instructions sur l'élimination.
<b>US EPA Numéro de déchet</b>	D001

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b><u>DOT</u></b>	The classification below pertains to the shipment in bulk and non-bulk packaging.
<b>No ONU/ID</b>	NA1993
<b>Classement des dangers</b>	Combustible
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Informations complémentaires</b>	This product has been reclassified from Flammable Liquid to Combustible Liquid in accordance with the provisions at 49 CFR § 173.150(f)(1).
<b><u>TDG</u></b>	Le terme «polluant marin» marquage est applicable seulement pour les expédition par bateau, et n'est pas applicable pour les expédition par la route ou par chemin de fer au Canada.
<b>No ONU/ID</b>	UN 1993
<b>Classement des dangers</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Polluant marin</b>	Perméthrine.
<b>Description</b>	Flammable liquid, n.o.s. (white spirit, permethrin), UN1993, 3, III, Marine Pollutant
<b><u>ICAO/IATA</u></b>	
<b>No ONU/ID</b>	UN 1993
<b>Classement des dangers</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Polluant marin</b>	Perméthrine
<b>Description</b>	Flammable liquid, n.o.s. (white spirit, permethrin), UN1993, 3, III, Marine Pollutant
<b><u>IMDG/IMO</u></b>	
<b>No ONU/ID</b>	UN1993
<b>Classement des dangers</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>No EMS</b>	F-E, S-E
<b>Polluant marin</b>	Perméthrine
<b>Description</b>	Flammable liquid, n.o.s. (white spirit, permethrin), UN1993, 3, III (42 °C), Marine Pollutant

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations fédérales des États-Unis**SARA 313**

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

Nom Chimique	No. CAS	% en poids	SARA 313 - valeurs du seuil %
Permethrin	52645-53-1	36.8	1.0

**SARA 311/312 Catégories de dangers**

Risque aigu pour la santé	oui
Risque chronique pour la santé	oui
Risque d'incendie	oui
Risque d'échappement soudain de la pression	No
Risque de réaction	No

**CERCLA**

Ce produit, comme fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse selon le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) ou le Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences spécifiques au niveau, local, régional ou provincial concernant les déversement de ce produit

**TSCA Inventory (United States of America)**Règlements internationaux**Mexique - classe**

Risque léger, classe 1

Nom Chimique	État cancérogène	Mexique
White spirit		Mexico: TWA 100 ppm Mexico: TWA 523 mg/m <sup>3</sup> Mexico: STEL 200 ppm Mexico: STEL 1050 mg/m <sup>3</sup>

Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC.

**Classe de dangers du SIMDUT**

B3 Liquide combustible

D2B Matières toxiques



## **16. AUTRES INFORMATIONS**

**Date de révision:** 2014-02-21  
**Cause de la révision:** Pas d'information disponible.

### **Clause de non-responsabilité**

La société FMC pense que les informations et les recommandations présentées ici (comprenant les données et les énoncés) sont justes à la date d'écriture du présent document. AUCUNE GARANTIE DE BON FONCTIONNEMENT POUR QUELQUE BUT QUE CE SOIT, GARANTIE DE LA QUALITÉ MARCHANDE OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRIMÉE OU IMPLIQUÉE, N'EST ÉNONCÉE CONCERNANT LES INFORMATIONS DONNÉES ICI. Les informations données ici concerne seulement le produit indiqué et peut ne pas être applicable lorsque le produit est utilisé en association avec tout autre matériel ou tout autre procédé.

L'utilisation de ce produit est réglementée par l'EPA (Environmental Protection Agency) des États-Unis. En outre, étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation sont hors du contrôle de la société FMC, elle décline toute responsabilité concernant les résultats obtenus par ou suite à l'utilisation de ce produit ou la dépendance sur de telles informations.

### **Préparé par**

Le logo FMC et Dragnet - Marques de commerce de FMC Corporation

© 2014 FMC Corporation. Tous droits réservés.

**Fin de la fiche technique signalétique**